



Le 7 janvier 2020

Appel des organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FOCom, SUD PTT aux salarié.e.s d'Orange

Face aux mobilisations qui, depuis le 5 décembre, ne faiblissent pas, les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FOCom et SUD PTT appellent les salarié.e.s d'Orange à amplifier, dès le 9 janvier et les jours suivants, la mobilisation contre le projet de réforme des retraites.

Les dernières interventions gouvernementales confirment les reculs sociaux induits par le projet de réforme et ce ne sont pas les ajustements, notamment financiers, renvoyés à un second round qui modifieront les principes fondamentaux du projet.

Comment le gouvernement peut-il déclarer une réforme plus juste alors que :

- La prise en compte de toute la carrière, au lieu des 25 meilleures années dans le privé et des 6 derniers mois dans le public, pénalisera toutes celles et ceux qui ont une carrière hachée ou ascendante.
- 10 % des cadres ne cotiseront plus sur l'ensemble de leur salaire et seront contraint.e.s de « jouer » une partie de leur retraite sur les marchés financiers (sans aucune garantie de restitution de leur épargne). Avec ce projet, le système de retraite par répartition sera privé de 3 milliards de cotisations par an.
- La compensation des périodes de chômage, maladie, maternité...sera renvoyée à un financement par l'impôt, avec le risque que ce soit plafonné et sous conditions de ressources... Ce qui induira l'exclusion des mécanismes de solidarité.
- Les femmes seront les grandes perdantes du projet, notamment avec la confirmation des reculs sur la réversion et les droits familiaux.

Les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FOCom et SUD PTT souhaitent pouvoir négocier une réforme des retraites qui améliore et renforce le système par répartition.

Les femmes et les hommes, fonctionnaires et de droit privé, de l'entreprise Orange ne seront pas épargnés-es, l'heure est à la mobilisation.